

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 3 Avril 2025

**Commune  
de AZÉ  
41100**

(Loir-et-Cher)

Date de la convocation  
25/03/2025

En exercice	Présents	Votants
14	10	12

### OBJET DE LA DELIBERATION

N° 2025-23- approbation  
compte de gestion commune  
2024

*Envoyé en préfecture le :*  
**10 AVR. 2025**

**Déposé en ligne le**

**10 AVR. 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le trois du mois de avril à 19 heures, 30 le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : : Mesdames BIGOT Valérie, BOULAY Maryvonne, CHÉRAMY Laure-Aline, GUILLOU Sylvie, JOLY-LAVRIEUX Martine, MOTTIER Catherine, RENOU Christelle

Messieurs DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric,

Absents excusés : M. CHÉRAMY Jacky qui a donné pouvoir à M. DELGADO Louis

Mme LANDRÉ Béatrice qui a donné pouvoir à Mme CHÉRAMY Laure-Aline,

Absents non excusés : M. MARCO Benjamin, M. TYTGAT Loïc

Mme CHÉRAMY Laure-Aline a été désignée secrétaire de séance ;

Après s'être fait présenter les Budgets Primitifs de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrites de passer dans ses écritures.

Considérant un excédent en section de Fonctionnement d'un montant de : 439 000.30 €, un excédent en section d'Investissement d'un montant de : 64 036.75 € et un reste à réaliser positif de 136 978.55 € Soit un résultat cumulé de clôture du compte de gestion de la commune de :

- déficit d'investissement de :..... 196 887.55 €
- excédent de fonctionnement de :.....1 011 668.30 €

Les membres présents votent, à l'unanimité des membres présents le compte de gestion du budget commune.

1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

déclarent que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part les démarches nécessaires auprès de l'administration.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.



Le secrétaire de séance

CHÉRAMY Laure-Aline